



Mise en liquidation judiciaire

Par **enyleve**, le **21/01/2009** à **15:10**

Bonjour,

Etant le gérant d'une société, peux t'on contester le montant d'une offre de vente aux enchères, suite à une décision de liquidation judiciaire.

Merci d'avance pour votre réponse rapide si possible.